

Département de l'information • Service des informations et des accréditations • New York

## BAN KI-MOON JUGE ENCOURAGEANTS LES EFFORTS DÉPLOYÉS POUR RAMENER ISRA É LIENS ET PALESTINIENS À LA TABLE DES NÉGOCIATIONS

On trouvera ci-après le texte du message du Secrétaire général de l'ONU, M. Ban Ki-moon, à la Conférence internationale de la société civile à l'appui de la paix israélo-palestinienne, à Bruxelles, le 30 août:

Je voudrais tout d'abord exprimer mes chaleureuses salutations à tous les participants à la Conférence internationale de la société civile à l'appui de la paix israélo-palestinienne. Votre réunion, organisée par le Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, montre à quel point les peuples du monde entier sont profondément et résolument attachés à un règlement global, juste et durable du conflit israélo-palestinien.

C'est aussi l'une des priorités essentielles de l'Organisation des Nations Unies. La poursuite de l'occupation du territoire palestinien prolonge les souffrances et les injustices pour des millions de Palestiniens, sans pour autant assurer la sécurité des civils israéliens.

Je trouve encourageants les efforts internationaux et régionaux déployés récemment en vue de ramener Palestiniens et Israéliens à la table des négociations. L'Initiative de paix arabe, la nomination de Tony Blair comme Représentant du Quatuor et la décision du Président Bush de convoquer une réunion sur la paix au Moyen-Orient pourraient déboucher sur une percée notable.

Dans ce contexte, je me félicite également de la décision du Premier Ministre Olmert et du Président Abbas de se rencontrer régulièrement pour examiner tout une série de questions. J'espère que les difficultés internes auxquelles chacun est confronté ne les empêcheront pas de poursuivre leurs discussions sur les perspectives de règlement politique.

Les avancées sur le front politique ne doivent toutefois pas faire oublier la situation humanitaire catastrophique sur le terrain. La division de la Cisjordanie et de la bande de Gaza n'est pas viable et a de graves conséquences humanitaires et politiques. La situation est devenue particulièrement dramatique dans la bande de Gaza, et il est indispensable de rouvrir d'urgence les points de passage à la frontière pour permettre les livraisons de marchandises et l'acheminement de l'aide humanitaire. Afin de remédier à la crise, l'UNRWA et les autres organismes des Nations Unies font tout ce qui est en leur pouvoir pour aider les populations touchées. Mais leurs efforts ne peuvent compenser les effets de la fermeture des points de passage.

Je saisis donc cette occasion pour engager à nouveau les deux parties à montrer leur réelle détermination à parvenir à une paix négociée prévoyant deux États. Israël doit cesser toutes ses activités de peuplement et de construction de la barrière, permettre aux Palestiniens de se déplacer plus facilement et mettre en œuvre l'Accord réglant les déplacements et le passage. Les Palestiniens, pour leur part, ne

doivent épargner aucun effort pour mettre un terme à la violence des groupes militants et progresser dans la mise en place d'institutions efficaces.

L'Organisation des Nations Unies continuera d'appuyer les efforts internationaux visant à mettre fin à l'occupation et à parvenir à une solution fondée sur la coexistence de deux États. La tâche n'est pas facile, mais elle serait quasiment impossible sans la participation et le soutien actifs d'innombrables groupes et personnes de la société civile en Israël, dans le territoire palestinien occupé et dans le monde entier. Les acteurs de la société civile créent des passerelles entre les peuples israélien et palestinien. Ils contribuent au renforcement des institutions et fournissent une aide indispensable, tant sur le plan humanitaire que dans d'autres domaines. Tous les aspects de leur travail concourent à la poursuite d'une solution durable à ce conflit vieux de plusieurs décennies.

Ce n'est qu'en travaillant de concert que nous pourrons atteindre notre objectif: un règlement durable, fondé sur les résolutions 242, 338, 1397 et 1515 du Conseil de sécurité et sur le principe « terre contre paix ».

Dans cet esprit, je vous adresse mes meilleurs vœux pour que votre réunion soit couronnée de succès.

\* \*\*\* \*

À l'intention des organes d'information • Document non officiel